

position du projet de loi, d'en dénaturer la seule disposition qui semble litigieuse? Est-ce pure coïncidence si la fausse présentation et la déformation d'une pratique parlementaire admise en vue de créer un faux problème proviennent de députés représentant une même région géographique à la Chambre? Si ce sont les volcans éteints des premières banquettes en face—suivant l'expression de mon honorable ami de Vancouver-Quadra (M. Deachman)—qui ont usé de ces tactiques peu honorables?

Notre régime parlementaire a besoin d'une opposition active, efficace et digne de foi. Les Canadiens ont le droit d'exiger ces qualités de l'opposition officielle. Ils jugent l'opposition officielle et l'en trouvent absolument dépourvue. Par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, puis-je lancer un appel au chef de la loyale opposition de Sa Majesté? Il doit y avoir de l'autre côté des talents qui attendent patiemment d'être repérés. Il est évident qu'ils ne se trouvent pas sur les premières banquettes. Le Parlement et le Canada ont besoin d'une opposition efficace. Il lui incombe de l'être. Dans l'intérêt du Parlement et du Canada, j'estime qu'il devrait museler les députés qui siègent sur les premières banquettes et donner une chance à ceux de l'arrière-plan. Après la période des questions aujourd'hui, on ne saurait être trop optimiste au sujet de ses chances de succès, mais d'ici les prochaines élections fédérales, les Canadiens doivent se rendre compte s'il reste encore des talents parmi le parti conservateur.

**M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, après les remarques brèves—je ne sais pas quel devrait être le second qualificatif, et je l'omettrai peut-être—du dernier orateur, je suis heureux de le suivre plutôt que de l'avoir précédé. Ce que je vais faire, je l'espère, c'est ce qu'il exhortait vraiment mes collègues de droite à faire, c'est-à-dire offrir une proposition constructive de quelque sorte.

Il me semble que l'un des principaux objectifs au moins de nos parcs nationaux devrait être de permettre à la génération actuelle de Canadiens et aux générations futures de jouir vraiment de nos ressources naturelles et d'y avoir accès dans un décor essentiellement naturel. Il s'agirait d'un décor qui comporterait le minimum de ce qu'on peut ou ne peut pas appeler à juste titre la civilisation.

[M. Mahoney.]

On l'a fait dans une large mesure en ce qui concerne nos parcs d'été, tant au niveau national qu'au niveau provincial, sauf erreur, dans certaines provinces. Dans chaque province canadienne, les Canadiens ont maintenant l'occasion de faire du campisme, des excursions, du canotage et de se livrer à d'autres activités agréables. Avant de formuler la proposition à laquelle je songe, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur un aspect qui est peut-être évident en soi et bien connu déjà; c'est le fait que tous ces agréments peuvent être goûtés à peu de frais par les particuliers et leur famille.

• (4.50 p.m.)

Dans une société démocratique, il y a lieu, je pense, de souligner que nos parcs nationaux sont accessibles à tous, riches et pauvres. Cependant, je le répète, il s'agit là d'activités récréatives de la saison d'été. La situation n'est pas du tout la même en hiver. De tous les sports pratiqués pendant l'hiver tant par les jeunes que par les autres, le ski est évidemment le plus important. Mais, je vous le demande, qui, dans notre pays, peut se permettre de faire du ski?

Examinons des estimations assez justes des frais d'une famille de quatre qui pratique le ski en Ontario. Sauf erreur, ces frais seraient à peu près les mêmes n'importe où au pays. Premièrement, il faut payer pour utiliser les monte-pentes. Dans le cas des adultes, le prix est de \$7, c'est-à-dire \$7 pour le père et \$7 pour la mère. Pour les enfants, s'il existe un taux réduit, il s'établit probablement à \$3.50 par enfant. En plus des frais de remonte-pente, on peut prévoir que la famille dépensera au minimum \$5 en tout pour déjeuner. Il faudrait compter encore une moyenne de 5 dollars d'essence pour une famille de skieurs. Le total de la journée s'élèverait à \$31. Combien de Canadiens, je vous le demande, dans un pays où plus que dans n'importe quel autre pays du monde, à peu d'exceptions près, le ski devrait constituer presque un droit naturel, peuvent réellement se permettre de faire du ski? A mon avis, bien peu.

A l'appui de ce que j'avance, j'ai lu, il y a environ un an, des statistiques que je n'ai malheureusement plus sous la main. Elles indiquaient que le skieur moyen dans l'Ontario jouissait d'un revenu annuel allant de \$12,000 à \$15,000. Inutile de le situer par rapport à la répartition du revenu au Canada. Il est au sommet de l'échelle.